

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 juillet 2016

L'an deux mil seize et le quatre juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jean Jacques-PERRIN Sabrina – GILES Nina – DE St GERMAIN Thibault - ESTIGNARD Isabelle-DUROUX Nadine- CUVILLIER Christophe - GEOFRROY Robert- RIVOIRE Yves -AZZI Gérald

ABSENTS : Mr PRUDENT François –

EXCUSES : GROSS Stéphanie (pouvoir à sabrina perrin) - DUCRET Christophe (pouvoir à isabelle estignard) - CHALENDARD Alain

SECRETAIRE DE SEANCE : PERRIN Sabrina

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents 11

Convocation du 22 juin 2016

Affichage le 5 juillet 2016

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion

L'ordre du Jour étant :

Rénovation Bâtiments Communaux
Projets
Cérémonie du 14 juillet
Délibération compétence
Voirie
Questions Diverses

BATIMENTS COMMUNAUX

Marche couvert: Reste la fabrication et l'installation de l'habillage du tableau électrique

Etudie les devis pour un lave-vaisselle : le conseil reporte l'achat

Cantine : le conseil accepte l'achat d'un four – gazinière

Salle des Fêtes : Validation par DDT des travaux d'accessibilité. La signalétique des contre marches et l'installation de butées rugueuses obligatoires seront installées.

Mairie : Validation par DDT des travaux de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Une rampe sera réalisée par un forgeron selon les directives des Bâtiments de France et DDT lors du procès verbal de la déclaration de travaux. La signalétique des contres marches et l'installation de bandes rugueuses seront posées.

Les volets roulants sont opérationnels. Les drapeaux seront changés
Un paysagiste sera sollicité pour optimiser le lieu. Attente de devis.

Local ex pompiers : les chéneaux sont en cours d'installation – la porte du local des associations est en commande.

Le chemin des riverains sera restauré

Appartement école : la rénovation de l'appartement est terminée. Demande un devis pour la réfection du hall d'entrée. Le logement peut être loué.

Appartement Ancienne Gendarmerie : Après une entière rénovation, l'appartement a été loué au 1 juillet

Bâtiment ex Poste : le compromis a été signé. Mme Le Maire explique les servitudes citées dans l'acte notarié. Le raccordement à l'assainissement sera réalisé dans les meilleurs délais.

PROJETS

Projet Service à la personne ADMR :

Prend connaissance :

plans (exemple)

Financement – Subventions attendues

Réunions avec ADMR et bureau d'études.....

Après vote, le projet est officiellement acté et débutera en 2017.

Eglise :

accepte le devis pour la pose de chéneaux. Les travaux s'effectueront en août

Sécurisation de l'école :

Le dossier est en cours avec ATD

Aménagement du court de tennis et de son environnement :

Le dossier est en cours. Le conseil étudiera prochainement les devis

Rénovation du Bourg :

Décide l'ouverture du dossier

CEREMONIE DU 14 JUILLET :

Aura lieu au monument aux morts le 14 juillet à 11 heures (rendez-vous sur la place à 10 h 45)

Informe la cérémonie avec avancement de grande aux sapeurs pompiers aura lieu a saillenard le 17 juillet 2016 à 11 h

COMPETENCES CCBR 71 :

Le conseil délibère les compétences rendues obligatoires par l'état.

VOIRIE :

Travaux communautaires : le chemin rue de la ferté a été réalisé ainsi que la pose de point à temps a temps rue du gimont. La rue des chênes a été également entretenue.

Les finitions du chemin du bois de l'alice sont prévues

QUESTIONS DIVERSES

FETE DU 15 AOÛT :

Les feux d'artifice seront tirés au stade communal

ACCEUIL DES MEDECINS et HEBERGEMENT :

Relate la réunion en sous préfecture pour l'accueil des médecins

Une réunion mission mobilité aura lieu

Prend connaissance du flux autoroutier de l'A39 sortie n° 8 Beaurepaire :

Moyenne journalière : 1353 véhicules entrent et 1417 sortent

PARTICIPATION CITOYENNE : Les référents sont invités à une réunion

Prend connaissance des comptes rendus :

- SIVOM DU LOUHANNAIS – du conseil d'école – du CLIP
- Demande refusée pour l'obtention du permis c et fimo
- de la situation financière de la commune (Points sur les emprunts)
- Courrier d'une riveraine. Suite à un arrêté pris en 2003, un panneau d'interdiction à tous véhicules sauf livraisons, pompiers...sera réinstallé.

